



Au sommaire

- 1/ Résultats de l'enquête
- 2/ Sous préfecture
- 3/ Les déchets carnés
- 4/ La médiathèque
- 5/ Conseil local de prévention de la délinquance
- 6/ Majorité et opposition
- 7/ Vœux
- 8/ Rendez vous



1/Résultats de l'enquête menée lors de la campagne

Comme promis nous publions ci-dessous les résultats du questionnaire adressé au moment de la campagne des municipales. Il fallait classer par ordre de priorité les 25 propositions ci-dessous.

Ci-dessous, en pourcentage de questionnaires qui placent le thème dans les 5 premiers choix

1 ^{er}	emploi et développement économique	90%	13 ^{ème}	activité équipement culturel	19%
2	activité pour les jeunes	51%	14	eau	15%
3	commerce de proximité	46%	15	développement du tourisme	15%
4	actions en faveur des écoles	45%	16	circulation, stationnement	15%
5	petite enfance, jeunesse	40%	17	entretien des routes	14%
6	réforme des impôts locaux	38%	18	aides aux associations	10%
7	action sociale	33%	19	propreté embellissement	8%
8	sécurité	26%	20	aménagement du bourg	6%
9	démocratie locale	25%	21	transports en commun	4%
10	défense des services publics	23%	22	activité et équipement sportif	2%
11	développement durable	22%	23	Aides logistiques aux repas de quartiers	0%
12	personnes âgées	21%	24	accueil des nouveaux habitants	0%
			25	patrimoine	0%

L'emploi et le développement économique sont une priorité absolue pour 90% des réponses. L'activité pour les jeunes arrive au 2ème rang avec 51% des réponses

Il y avait une rubrique nommée « autres priorités » nous vous en livrons ci-dessous des extraits :

Moyen de transport gratuit en particulier pour les personnes âgées quand les permanences des docteurs et des pharmaciens sont éloignées.
Elagage professionnel des arbres
Plus de transparence dans l'attribution des logements en HLM
Entretien régulier des extérieurs de la commune (fossés, poubelles, éclairage...)
Action pour les chiens même tenus en laisse qui font sur les trottoirs ou sur les terres-pleins (dont les maîtres sont fautifs)
Démocratie, transparence : stop aux mensonges, arrogance et mépris
Piscine à Mirande Revoir le tarif de Ludina
Envisager un colombarium

Emploi des services techniques municipaux
Plus de policiers municipaux et leur faire faire des rondes de nuit
Transparence sur les investissements et les dettes de la commune
Avoir une équipe de rugby spécifique à Mirande
Assurer des liaisons entre trains et bus entre Auch et Mirande
Manque de toilettes en centre ville
Création d'un bloc sanitaire éclairé la nuit avenue d'Etigny
Création d'un funérarium
Poste de police en ville joignable la nuit
Création d'un rond point hôtel des Pyrénées

Les élus de MPTET tout au long de leur mandat, dans les commissions et au conseil municipal porteront ces priorités exprimées par les Mirandais-es, avec discernement et dans le souci de l'intérêt général.



2/ Transformation du poste de Sous Préfet de Mirande en Conseiller d'Administration, Le premier étage de la fusée !

Suite à l'arrêté du 20 mai 2008 portant article d'un décret modifiant le statut des Sous-Préfets, Mirande va perdre son Sous Préfet. Ce poste sera transformé en Conseiller d'Administration de l'Intérieur.

C'est le premier étage de la fusée RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques).

Car plus tard, nous le pensons, le deuxième étage, sera la fusion voire la suppression pure et simple de notre sous préfecture et de ses emplois. Cela aura pour conséquence, une nouvelle diminution des services sur Mirande.

Les Conseillers Municipaux de la liste Mirande Pour Toutes Et Tous (MPTET) ont dénoncé cette situation et ont demandé à M. le Maire de Mirande de bien vouloir mettre à l'ordre du jour du conseil du 23 septembre une délibération de l'ensemble du conseil municipal :

« Proposition : **Le conseil municipal de Mirande réuni le 23 septembre 2008 :**

- se prononce contre la transformation du poste de Sous-Préfet de Mirande en conseiller d'administration territorial et demande au gouvernement de revoir cette décision.
- exprime auprès du représentant de l'Etat ses plus grandes inquiétudes quant à l'avenir même à moyen terme de la sous préfecture de Mirande, de ses emplois et des nombreuses missions et services qu'elle dispense aux administrés. »

M. le Maire de Mirande a refusé de soumettre au vote du conseil municipal cette proposition de délibération. S'il s'est exprimé en tentant de rassurer l'assemblée sur le devenir de la sous préfecture, il est pour nous inadmissible qu'il refuse que le conseil municipal dans ses diverses composantes puisse s'exprimer par un vote.

Et pourtant :

A la sous préfecture de Mirande, les emplois et des nombreuses missions et services qu'elle dispense aux administrés sont menacés :

- o Assurer la délivrance des titres et l'application de la réglementation
- o Renforcer la sécurité civile et la sécurité routière (établissements recevant du public, organisation des secours, ...)
- o Encourager et accompagner le développement de l'intercommunalité
- o Exercer le contrôle des actes des collectivités locales de l'arrondissement

Les Conseillers de MPTET étaient représentés au rassemblement des élus et maires devant la sous préfecture de Mirande du 17 septembre 2008. La sous préfecture de Mirande et Mr le Sous Préfet doivent rester les interlocuteurs de proximité pour les administrés.

...

Après la carte judiciaire qui supprime le Tribunal d'Instance de Mirande, la suppression de la dernière permanence au public d'EDF à Mirande (début juillet 2008...) c'est la sous préfecture qui est dans le collimateur !

Nombreux sont les services publics (éducation, santé, poste, tribunal, ...) menacés par le Gouvernement actuel. Rappelons que M. le MAIRE de Mirande soutient ce gouvernement et n'a pas cru bon être présent devant la sous préfecture de Mirande au rassemblement.

Quant aux conseillers municipaux de la liste MPTET, ils continueront à défendre les services publics et représentants de l'état en milieu rural à chaque fois qu'ils seront menacés, réduits ou supprimés !



3/ Les déchets carnés à MIRANDE

Les élu-es de la liste « Mirande pour Toutes et Tous » ont proposé lors du conseil municipal du 26 juin 2008 un travail de la commission municipale « environnement développement durable », visant à faire un point au cours d'un prochain conseil municipal sur le respect du cahier des charges par la société Monnard concernant le traitement des déchets carnés (ex : liaison avec la station d'épuration, ...) A travers cette proposition les élus de notre liste veulent la transparence et le débat pour les Mirandais-es sur un sujet « sensible ».

Pour historique voir communiqué de presse du 6 juillet 2008 sur notre site internet

Pour mieux comprendre :

- L' Article 25 de l'arrêté préfectoral : (21 décembre 2007) et l'article 5 de la convention (20 janvier 2003) relative aux conditions de déversement d'effluents industriels dans le réseau communal d'assainissement précisent :

« A réception sur le site de la station d'épuration, les eaux prétraitées sont déversées directement dans une cuve pour être vidangées progressivement dans le réseau, sous le contrôle et la responsabilité de la commune »

- Le conseil municipal, tenant compte de l'activité actuelle de la société Monnard limitée à l'exploitation de collecte de coproduits animaux a voté le 26 juin dernier les modifications de la convention et la disposition suivante :

Modifications :

- ancienne rédaction : « débit journalier 20 m3 » Nouvelle rédaction : « débit hebdomadaire 50m3 »

- ancienne rédaction « les effluents collectés après pré-traitement par l'industriel dans des citernes mobiles sont acheminés à la station par camion à la charge et sous la responsabilité de l'exploitation. La fréquence prévisionnelle est d'une citerne de 20m3 par jour. Les citernes sont stockées ou vidées dans une cuve sur le site de la station d'épuration communale puis vidangées progressivement dans le réseau sous les contrôle et responsabilité de la commune »

- nouvelle rédaction : « Les effluents collectés après pré-traitement par l'industriel sont acheminés à la station par camions citernes mobiles de 12m3 à la charge et sous la responsabilité de l'exploitant. La fréquence prévisionnelle est au maximum de 3 à 4 citernes par semaine. Les citernes sont soit vidangées progressivement dans le réseau sous le contrôle et la responsabilité de la commune, soit vidées dans une cuve, située sur la station, permettant une vidange progressive dans le réseau.... »

Disposition : « la SNC MONNARD assurant le transfert de ses rejets épuré à la station d'épuration, il convient de réaliser une plate-forme apte à recevoir les cuves. Sachant qu'il s'agit d'un équipement exclusif à la SNC Monnard situé sur le domaine public, il convient de lui faire supporter la charge totale de cet équipement (montant évalué à 33 000 euros maximum)»

Les conseillers de notre groupe ont voté avec la majorité ces modifications et cette disposition!

Avant la plainte déposée par l'Association de Défense du Patrimoine Mirandais ces opérations se faisaient elles dans le respect de la convention et de l'arrêté préfectoral ?

Avant la plainte déposée par l'association, les vidanges s'effectuaient elles au bon endroit et progressivement vers et à la station d'épuration ?

Il est important que les travaux qui vont être réalisés à la charge de la société Monnard se fassent dans les meilleurs délais, c'est bon pour l'environnement et l'intérêt général, et nous pensons qu'il vaut mieux tard que jamais ! A l'énervement de la majorité, nous préférons le débat. Nous pensons, qu'il est plus sage dans le respect des différences de se mettre autour d'une table pour avancer, c'est le sens de notre proposition. Nous ne prétendons pas tout connaître et nous pouvons nous tromper, mais comme chacun, nous voulons savoir et c'est notre droit !



Plus largement bien sûr qu'il est nécessaire de traiter les déchets carnés, mais de manière mesurée et judicieuse. Comme nous l'avons déjà dit, il est important également de s'interroger sur notre production de déchets, et d'œuvrer à la diminuer.

Les élus de «Mirande pour Toutes et Tous» sont pour :

- des unités de traitement des déchets carnés à dimension départementale, implantées sur des sites adaptés et utilisant des technologies respectueuses de l'environnement.
- le traitement sur le site des déchets induits par l'activité. (ce n'est pas le cas actuellement à Mirande)
- la transparence (qualité des eaux de la Baïse et coûts)
- le développement d'emplois pérennes à travers cette activité, le respect et le contrôle des normes de sécurité

POUR le DEBAT et L'APAISEMENT ...

Au conseil municipal du 26 juin, notre proposition de dialogue à travers un travail sur ce sujet sensible en commission « environnement développement durable » a été acceptée par la majorité municipale et c'est tant mieux. Cela peut permettre enfin de travailler ensemble sur ce sujet. Nous demanderons qu'à cette commission toutes les sensibilités soient entendues. Et bien évidemment comme nous l'avons dit au conseil municipal, cette proposition apaisante, n'est pas exclusive, elle s'étend à l'ensemble des domaines qui touchent au respect de l'environnement des Mirandais.

C'est dans cet esprit de construction, pour l'intérêt général, et pour le bien être des Mirandais que nous travaillons et travaillerons au sein de chacune des commissions et du conseil municipal.

En janvier 2009 nous déplorons que les engagements pris en juin par le conseil municipal n'aient pas encore été suivis d'effet !



4/Une Médiathèque à Mirande, a un prix d'achat surévalué !

Au conseil municipal du 23 septembre, les élus de MPTET ont dit Oui à la médiathèque, oui au rachat du Colisée pour la mettre en place, mais non au prix fixé à 250 000 euros !!!

3 estimations d'agences immobilières fixent la valeur marchande de ce bien entre 110 000 et 150 000 euros.

Les domaines l'estiment à 210 000 euros. Le vendeur en voulait 275 000 euros. Le prix d'achat a été fixé après négociations à 250 000.

Pour les élus de MPTET c'est trop cher ! d'autant que :

- la commune de Mirande a dans le passé vendu une maison sur la base d'une moyenne faite entre l'estimation des domaines et des agences immobilières
- les finances de la commune ne sont pas au beau fixe (endettement).
- une fois terminé, le coût total (achat du bâtiment avec les aménagements prévus et nécessaires) s'élève à 450 000 €.

En bon gestionnaires, au conseil municipal, nous avons proposé la poursuite des négociations sur le prix. Pour la majorité ça a été NON, les négociations étaient terminées ! ».

Les élus de la majorité ont donc voté pour. Les élus de l'opposition que nous sommes ont voté contre !



5/Création d'un Conseil local de la sécurité et de la prévention de la délinquance :

La ville de Mirande s'est dotée d'un Conseil Local de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Cet organisme réunit des élus, des représentants de l'Etat et des organismes publics, et des responsables d'associations. Par un partenariat entre les différents acteurs concernés, il organise la collecte d'informations sur les besoins de la population et les dispositifs existants. Il définit des stratégies et des moyens et met en œuvre des actions concertées pour améliorer la sécurité et prévenir la délinquance. Pour cela, le CLSPD élabore un contrat local de sécurité, qui définit des objectifs et des modalités d'évaluation.

Lors du conseil municipal du 9 décembre 2008, qui prenait acte de la création de ce CLSPD, nous sommes intervenus pour insister sur la nécessité de mettre en place un lieu correctement encadré pour les jeunes, au moins le mercredi après-midi. Proposer aux adolescents des activités éducatives et ludiques supervisées par un éducateur qualifié, mettre à leur disposition un endroit où se réunir, tout cela participe de la prévention.

Nous n'associons aucunement jeunesse et délinquance, mais la notion de prévention implique une intervention précoce, donc prioritairement auprès des jeunes.

Nos idées ont reçu un bon accueil de la part de la majorité, qui offre de travailler ensemble dans les commissions adéquates pour faire des propositions à ce conseil local.

7/ BONNE ANNEE 2009

Une année riche en événements s'est terminée, il nous faut déplorer la perte d'êtres chers à nos cœurs et se réjouir des heureux événements qui ont rythmé nos sagas familiales. Nous retiendrons cependant que chacun d'entre nous et de nos proches peut être touché par la crise, par la baisse du pouvoir d'achat et par le chômage, ceci alors que l'on voudrait dans le même temps nous faire travailler jusqu'à 70 ans ...

En ce début d'année 2009, les conseillers municipaux de la liste MPTET vous souhaitent à toutes et tous une bonne année pleine de santé et de réussites dans vos projets.



8/ Rendez-vous

Pour rencontrer ou contacter les conseillers et membres de la liste MPTET :

Si vous désirez rencontrer les élus-es de l'opposition et les membres de notre liste, un rendez-vous est institué tous les 1er dimanche de chaque mois sur la place d'Astarac de 10h45 à 12h.

Pour joindre les élus de MPTET, contact : mirande.pourtoutesetpourtous@laposte.net

A bientôt bien cordialement les élus de la liste MPTET